

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Entre TAGALIS, dont le siège social est situé 12, rue du Docteur Kurzenne – Résidence Montjouy Bât. C – 78350 JOUY-EN-JOSAS, immatriculé au RCS de Versailles sous le numéro de 904 293 024, Tel : 06 30 55 35 12, Courriel : contact@tagalis.com,
Ci-après le « Vendeur », d'une part ;
Et
La personne physique ou morale procédant à l'achat de produits ou services TAGALIS,
Ci-après le « Client » d'autre part ;
TAGALIS et le Client sont ci-après désignés, collectivement, « les Parties ».

IL A ETE EXPOSE ET CONVENU CE QUI SUIT :

PREAMBULE

Le Vendeur est éditeur de logiciel et distributeur de formations relatives à ces logiciels, à destination d'associations ou d'entreprises. Ces formations sont commercialisées par l'intermédiaire du site Internet www.tagalis.com. La liste et le descriptif des produits et services proposés par TAGALIS peuvent être consultés sur le site susmentionné.

Article 1 : OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) déterminent les droits et obligations des Parties dans le cadre de la vente des formations et services de conseils (analyse de la pratique et accompagnements aux projets) proposés par le Vendeur.

Suite à la commande d'une formation, le Client accepte sans réserve les présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, en particulier ses conditions générales d'achat.

Article 2 : DISPOSITIONS GENERALES

Les présentes CGV s'appliquent à toutes les ventes de produits et services effectuées au travers du site Internet TAGALIS.

Le Vendeur se réserve la possibilité de modifier les présentes à tout moment, par la publication d'une nouvelle version sur son site Internet.

Les CGV applicables sont alors celles étant en vigueur à la date du paiement (ou du premier paiement en cas de paiements multiples) de la commande. Ces CGV sont consultables sur le site Internet TAGALIS à l'adresse suivante : <https://www.tagalis.com/CGV>. Le Client déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des présentes Conditions Générales de Vente, et les accepter sans restriction ni réserve. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de TAGALIS, prévaloir sur les présentes. Le Client reconnaît qu'il a bénéficié des conseils et informations nécessaires afin de s'assurer de l'adéquation de l'offre à ses besoins. Le Client déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois françaises ou valablement représenter la personne physique ou morale pour laquelle il s'engage.

ARTICLE 3 : DESCRIPTION DES SERVICES PROPOSES

Les produits et services présentés à la vente sur le site www.tagalis.com consistent en des logiciels métier, d'une part, des modules de formation d'autre part. Chacun de ces produits ou service fait l'objet d'un descriptif mentionnant leurs caractéristiques principales.

ARTICLE 4 : CONFORMITE

Les produits et services proposés sur le site www.tagalis.com sont conformes à la législation française en vigueur, aux prescriptions en vigueur relatives à la sécurité et à la santé des personnes, à la loyauté des transactions commerciales et à la protection des consommateurs au moment de leur mise sur le marché.

ARTICLE 5 : DOCUMENTS CONTRACTUELS

Pour les formations : une inscription est définitivement validée lorsque le document contractuel est signé (Convention, devis).

Une attestation de présence est adressée au Client à l'issue de la prestation. Un certificat de formation, qui atteste de la validation de la formation, est délivré par TAGALIS.

ARTICLE 6 : PRIX, FACTURATION ET REGLEMENT

Les prix des produits et services proposés au travers du site Internet sont indiqués en Euros TTC.

Concernant les formations : le prix des formations est indiqué dans le « catalogue des formations » présenté sur le site www.tagalis.com. TAGALIS se réserve la possibilité de modifier ses prix à tout moment pour l'avenir. Au prix de la formation s'ajoutent les frais annexes liés au déplacement du formateur sur le site Client : hébergement, repas, frais de déplacement. Ces frais de déplacement, forfaitisés, seront indiqués sur le devis.

Les conditions de paiement sont précisées sur le devis, signé par le Client avant le démarrage de la prestation.

Si le Client a réalisé une demande de prise en charge auprès de son OPCO, les conditions de paiement de la prestation restent inchangées.

ARTICLE 7 : CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT DES FORMATIONS

Toute annulation ou de report de la formation, par le Client ou par TAGALIS, doit être communiquée par écrit (LRAR) ou par mail. En cas d'annulation ou de report à l'initiative du Client, y compris en cas de force majeure, le Client prendra en charge les frais engagés pour le déplacement du formateur, sur la base des justificatifs fournis.

ARTICLE 8 : RESILIATION

Les Parties sont tenues de poursuivre la bonne exécution du contrat et de remplir leurs obligations avec diligence. Chacune des Parties pourra mettre un terme à tout moment au contrat par simple notification (par mail ou par lettre RAR). TAGALIS se réserve la faculté de résilier ce contrat à tout moment, par simple notification (mail ou lettre RAR) en cas de manquement par le Client des obligations et garanties mises à sa charge.

Ainsi, dans le cas où le Client manquerait à ses obligations issues des présentes CGV ou de son contrat, une mise en demeure lui sera envoyée par TAGALIS. En l'absence d'amélioration ou de retour du Client dans un délai de quinze (15) jours suivant la réception de la mise en demeure, le contrat sera résilié de plein droit, sans préjudice des dommages et intérêts auxquels TAGALIS pourrait prétendre.

En cas de retard dans le paiement d'une facture associée au dit contrat, TAGALIS se réserve la possibilité de suspendre l'accès aux services objets du contrat. L'ensemble des sommes versées à TAGALIS par le Client à la date de résiliation du contrat demeure acquis et TAGALIS sera en droit d'exiger le paiement immédiat de toute somme facturée ou demeurant à facturer au regard du contrat.

ARTICLE 9 : INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par le Client en application et dans l'exécution des formations pourront être communiquées aux partenaires contractuels pour les seuls besoins desdites formations. Le Client peut exercer son droit d'accès, de rectification et d'opposition conformément aux dispositions de la loi du 6 janvier 1978.

ARTICLE 10 : LOI APPLICABLE

La loi française est applicable en ce qui concerne ces Conditions Générales de Ventes et les relations contractuelles.

ARTICLE 11 : LITIGES

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Versailles, quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront.

CGV TAGALIS mises à jour le 21/04/2022